

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Les ânes ainsi que le matériel sont loués pour du portage de bagages. Le portage éventuel d'un enfant se fait sous votre entière responsabilité.

Votre assurance Responsabilité civile doit être à jour.

Un dépôt de garantie de 1 000 € pour vos bons soins à l'animal et au matériel vous sera demandé. Matériels fournis : Bâts traditionnels, longes, licols (pour repos et spécifique pour randonnée), nourriture des animaux, matériel entretien de l'âne (brosse, étrille, cure-pied, petite pharmacie), cartes IGN, sacoches ou sacs.

Prestations non fournies : duvet, tupperwares, couvert, matelas, repas.

Soins : Vous vous engagez à prodiguer les soins nécessaires au confort de votre animal tout au long de la randonnée.

La charge de l'âne ne devra pas dépasser un poids de 40 Kg, ni être trop haute ou trop volumineuse.

Penser à cela lors de votre réservation (un seul âne ne peut transporter les bagages de quatre personnes pendant trois jours par exemple ...) Il est donc indispensable de louer au moins un âne par famille.

En aucun cas, l'itinéraire de la randonnée ne peut être modifié. Celui-ci a été étudié en fonction de l'âne, certains obstacles peuvent s'avérer infranchissables pour l'animal (Passerelles, escaliers, cheminées ...)

En cas de météo ou circonstances défavorables (aptitude à la randonnée, âge des enfants...), nous nous réservons le droit d'annuler ou de modifier tout ou partie de l'itinéraire.

Inscription : Elle est prise en compte dès réception du contrat de location et des conditions générales de location signés et accompagnés d'un dépôt de 30% du montant total.

Annulation :

L'annulation pendant les 30 jours précédant le départ entraîne la perte du dépôt.

Toute récupération en dehors de celle prévue dans la randonnée sera facturée 150 €

En aucun cas, l'interruption en cours de randonnée ou une modification de la durée du parcours lors du départ ne peuvent donner lieu à remboursement.

Lu et approuvé le

Signature